

La lettre d'info

de la Communauté de communes

Vous retrouverez chaque année dans vos bulletins municipaux cette lettre d'info pour tout savoir sur l'actualité de votre Communauté de communes.

Édito du président

« Le nouveau contrat de station 2020-2026 est désormais un véritable projet de territoire, traitant du développement touristique mais aussi du cadre de vie et des services à ses habitants. Et si nous vivons dans un territoire aujourd'hui privilégié, agréable et dynamique, il est important de ne pas sous-estimer ses faiblesses ainsi que les menaces qui se profilent, au premier rang desquelles figure le réchauffement climatique. Adolphe Thiers et Emile de Girardin écrivaient à ce sujet : "Gouverner, c'est prévoir".

Trois axes prioritaires guideront ainsi l'action des élus et des services de la communauté de communes ces cinq prochaines années : Résilience et adaptation, confort et qualité, gouvernance et notoriété. Trois axes déjà déclinés au travers de nombreux projets, comme vous pourrez en juger en parcourant cette deuxième lettre d'info. »

Nolwenn MARCHAND

Président de la Communauté de communes de la Station des Rousses

3 axes
12 mesures
33 fiches actions

Afin de répondre aux objectifs et aux enjeux identifiés dans le diagnostic, le contrat de station se décompose en **trois axes stratégiques**. Chaque axe stratégique s'articule sous forme de **mesures déclinées en fiche-actions**.

Retrouvez l'ensemble du Contrat de Station avec l'intégralité des fiches-actions **sur le site internet de la Communauté de communes de la Station des Rousses** ou en format papier dans vos mairies en 2022.

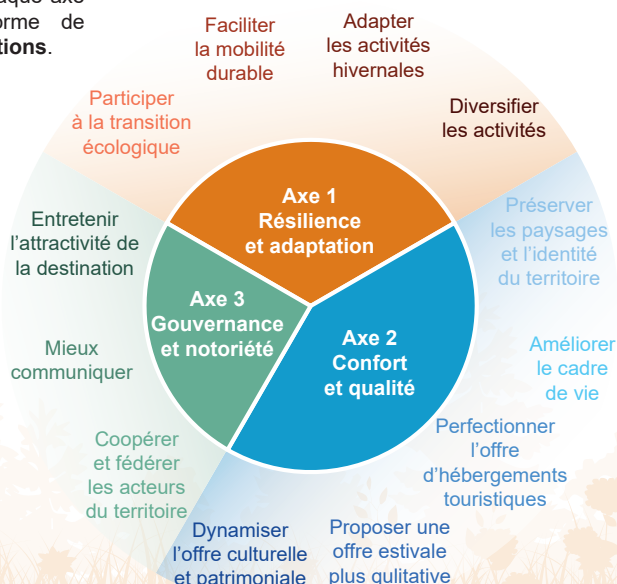
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
STATION DES ROUSSES
HAUT-JURA



Phase d'élaboration

L'élaboration de ce contrat de station s'est effectuée **durant un an et s'est adaptée aux contraintes sanitaires** du Covid-19. Les travaux ont ainsi débuté avec les conseillers communautaires dès **l'automne 2020** en réalisant des **visites sur le terrain** et en définissant les **premiers éléments stratégiques**. En **mars 2021**, deux rencontres ont permis d'échanger avec **les conseillers municipaux des quatre communes et les différents partenaires institutionnels**. Le printemps a été dédié aux **travaux des différentes commissions** pour affiner le **plan d'actions** et réaliser les **estimations financières**. Les restrictions sanitaires allégées, une **réunion publique** a pu se tenir **début juillet** afin de présenter le **projet de contrat de station et d'échanger avec les habitants, associations et acteurs économiques du territoire**. La finalisation de ce document s'est effectuée en septembre avec une rencontre entre les différents partenaires. **Ce contrat de station a été adopté par le Conseil communautaire de la Station des Rousses le 15 septembre 2021.**

Sa mise en œuvre ne repose **pas exclusivement sur les actions portées par la Communauté de communes de la Station des Rousses**. Agir pour le territoire dans son ensemble est un travail mené en **partenariat avec les autres collectivités territoriales, l'Etat et les partenaires transfrontaliers** (les communes de Bois d'Amont, Lamoura, Les Rousses et Prémanon, divers syndicats dont le Syndicat Mixte de Développement Touristique, le Département du Jura, le Parc naturel régional du Haut-Jura, la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Région de Nyon, etc.). Certaines actions reposent également sur **l'initiative de structures privées comme la Société de Gestion de la Station des Rousses (SOGESTAR), de porteurs de projets et d'associations**. Toutes ces composantes concourent au dynamisme de notre territoire.



Étude clientèle

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Contrat de Station et afin d'être en adéquation avec l'ensemble de la clientèle, la Communauté de communes a réalisé **une enquête** pour déterminer plus finement la **typologie des visiteurs, leurs niveaux de satisfaction et leurs attentes**.

Malgré un contexte inédit et la configuration inhabituelle du fonctionnement des stations de montagne durant l'hiver 2020-2021 (crise sanitaire COVID-19), il demeurait intéressant d'interroger les **clientèles fréquentant la Station des Rousses** pendant une **période s'étalant du mois de février au mois de septembre 2021**. Cette enquête s'adressait à l'ensemble de la clientèle du territoire (habitants, résidents secondaires, excursionnistes, vacanciers) consommateurs de l'offre touristique (hébergement, activités, restauration, commerces, etc).

Le traitement des **964 réponses** a permis de conforter les données déjà acquises précédemment. La station bénéficie d'une clientèle principalement familiale originaire du grand quart nord-est du pays. La force et l'attractivité de la station repose indéniablement sur « **les paysages, la nature, les grands espaces** », éléments caractéristiques du territoire. Le **taux de satisfaction est globalement bon pour l'ensemble des thématiques proposées** dans le questionnaire. **Néanmoins, l'appréciation est différente selon les clientèles interrogées : habitants, excursionnistes à la journée ou touristes ont tous des pratiques et des envies variées.**

Retrouvez l'enquête complète ici :



Stationnement aux lacs

Cet été, face à la **fréquentation de plus en plus forte autour des lacs des Rousses et de Lamoura**, la Communauté de communes de la Station des Rousses a mis en place des **dispositifs expérimentaux pour sécuriser le stationnement et accueillir le plus confortablement possible l'ensemble des usagers**.

Conçus en partenariat avec le département du Jura, les **communes de Lamoura et des Rousses et les propriétaires**, ces dispositifs ont été installés du 1er juillet au 31 août 2021.

A Lamoura, la route du Lac est passée en sens unique dans le sens Les Rousses > Lajoux. La voie de gauche (coté lac) a été transformée en zone de stationnement tandis que la voie de droite, utilisée comme voie de circulation, a vu sa vitesse limitée à 50km/h.

Aux Rousses, les places de stationnement existantes ont été confortées par l'ajout de mobilier urbain. La limitation de vitesse a également été abaissée à 50km/h le long de la zone de stationnement. Enfin le **terrain privé auparavant utilisé comme parking d'accès au Rocher du Lac n'est plus accessible au public**, un accès pour les exploitants agricoles a été maintenu.

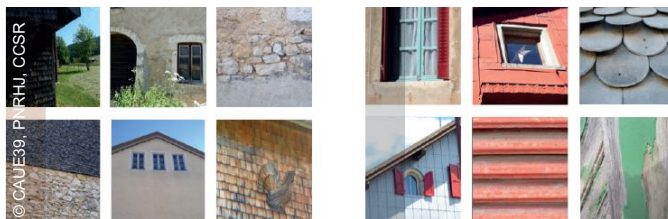
Malgré un été maussade en juillet, ces dispositifs expérimentaux ont apporté des réponses aux problématiques des étés précédents et seront retravaillés pour l'année prochaine afin de renforcer la sécurité, limiter la congestion routière et protéger les lacs des Rousses (source d'eau potable de la Station) et de Lamoura, environnements riches et fragiles.

Conseil en architecture

Avant tout projet, l'architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura vous **renseignera gratuitement et en toute indépendance pour construire, rénover ou étendre une habitation, un local professionnel, ...**

Ce service est **ouvert à tout particulier, artisan ou commerçant** ayant un projet sur les communes de la Station des Rousses. Des **permanences architecturales** sont à votre disposition le premier mercredi de chaque mois sur simple rendez-vous au 03 84 60 52 60 (secrétariat de la Communauté de communes de la Station des Rousses).

Après visite sur site, le rendez-vous se déroulera dans les locaux de la mairie du lieu de réalisation de votre projet. Pour préparer votre rendez-vous, apportez tous les documents en format papier nécessaires à la bonne compréhension de votre projet : plan de situation, extrait cadastral, photos du terrain, plans de l'existant, règlements d'urbanisme et de lotissement (disponibles en mairie), ...



Transport

Bénévolant est l'association de **transport solidaire** qui regroupe des **chauffeurs bénévoles**. Elle a été créée pour vous déplacer dans un rayon de 50km autour de la Station des Rousses.

Voici quelques exemples de situation où vous pourriez faire appel à Bénévolant :

- Vous n'avez pas de voiture,
- Vous ne pouvez avoir un taxi au moment où vous en avez besoin,
- Vous n'êtes pas en mesure de conduire temporairement par suite d'un problème de santé (fracture, problème de vision, etc ...)
- Votre véhicule est immobilisé temporairement,
- Vous devez aller chercher votre véhicule au garage ou chez le concessionnaire,
- Vous n'êtes pas en mesure de faire face aux frais de stationnement de la gare ou de l'aéroport, ...

Pour faire une demande de déplacement, trois possibilités :

- Vous remplissez une demande de déplacement en ligne sur le site de la station www.lesrousses.com ou via le QR code
- Vous envoyez un courriel à : benevolant@mailo.com
- Vous appelez le 06 33 76 38 98



Vous devez être membre ou adhérer à Bénévolant (cotisation annuelle de 5€ par personne/couple/famille, payable lors du premier déplacement) et contribuer aux frais du véhicule (30 cts € / km, payés au chauffeur).

Intéressé-e-s par la démarche solidaire et écologique de Bénévolant, vous pouvez également nous rejoindre en tant que chauffeur bénévole.



Pour vous rendre sur les pistes et pour tous vos déplacements au sein de la Station des Rousses, pensez-aussi à emprunter les Skibus cet hiver. Ensemble limitons l'impact des véhicules sur l'environnement !

Nordique

Endommagées au fil du temps et nécessitant des travaux, la passerelle franchissant l'Orbe ainsi que la toiture du chalet de la Porte des Combettes à Bois d'Amont ont été rénovées cette année pour améliorer le confort des pratiquants de ski nordique.

Dans le même cadre, le parking de la Darbella à Prémamon, très fréquenté l'hiver dernier, notamment du fait du report de pratique du ski alpin vers le ski nordique, a été restructuré au cours de l'automne. Les travaux de terrassement, prévus tout d'abord pour améliorer la visibilité et la sécurité routière à la sortie du parking, ont également permis de sécuriser les stationnements bus, ainsi que de redéfinir l'accès pour les navettes Skibus.

Ces projets ont été menés grâce aux divers soutiens du département du Jura, de la région Bourgogne-Franche-Comté et de l'État.



Coupe du monde

Pour la première fois sur les Montagnes du Jura, la Station des Rousses accueillera la Coupe du Monde de Ski de Fond FIS du 14 au 16 janvier 2022.

L'élite mondiale du ski de fond sera présente au Stade Nordique des Tuffes « Jason Lamy Chappuis » pour trois jours de compétitions.



COUPE DU MONDE DE SKI DE FOND
STATION DES ROUSSES

PROGRAMME :

Vendredi 14 janvier : Sprint

Samedi 15 janvier : 15 km skate Hommes & 10 km skate Dames

Dimanche 16 janvier : 10 km Poursuite classique Dames & 15 km Poursuite classique Hommes

Profitez de ce week-end pour venir encourager les meilleurs spécialistes mondiaux pour l'avant dernière étape de la coupe du monde avant les Jeux Olympiques d'hiver de Pékin !

Mains libres

A partir de cet hiver 2021-2022, l'accès aux remontées mécaniques est plus simple, il suffit de mettre dans une poche (la gauche) le kit mains libres, sans nécessité de le présenter.

LE NOUVEAU SUPPORT MAINS LIBRES : PRATIQUE ET EFFICACE !

Un petit prix, un geste pour l'environnement et un ski en toute tranquillité : 2 € le support mains libres (offert pour les forfaits « saison »), ce support est rechargeable à volonté et réutilisable avec n'importe quel type de pass.

Ce support rigide de type carte bancaire, doté d'une puce électronique, peut être rechargé aux points de vente et/ou sur le site internet : www.jurasurleman.com.

L'investissement comprend 43 « bornes automatiques mains libres », installées sur l'ensemble du domaine skiable « Jura sur Léman ». Il est porté par la SOGESTAR (Société de Gestion de la Station des Rousses) sur le territoire français pour une enveloppe globale estimée à 700 000€.

Ce système s'accompagne de la mise en place d'un nouveau forfait 4 heures qui se déclenche au passage de la première borne, vous permettant ainsi d'accéder au domaine skiable en toute liberté.

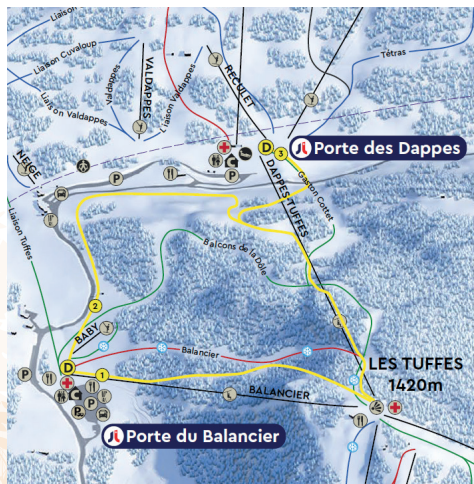
Ski de randonnée

La saison dernière a vu de nombreux skieurs profiter des grands espaces pour pratiquer du ski de randonnée. Seulement, cette discipline doit tenir compte de la fréquentation des pistes alpines et du respect de l'environnement.

Si l'an dernier les domaines alpins étaient « vierges » de skieurs, cela ne sera pas le cas cet hiver. Afin de sécuriser les usages, un guide de bonne pratique a été édité et des

itinéraires spécifiques ont été définis :

- Les itinéraires de ski de randonnée sont réglementés, balisés mais non sécurisés, vous les empruntez sous votre entière responsabilité.
- Avant de vous engager, informez-vous sur les conditions de neige et la météo.
- La descente est interdite par l'itinéraire de montée.
- Les descentes sur les pistes de ski sont interdites en dehors des heures d'exploitation des remontées mécaniques (dangers tels que la présence des engins de damage munis d'un treuil ou d'une fraise).



1 - Balancier :

Temps de parcours : 45 min
Distance : 1 km
Dénivelée : D+ 216 m
% max de pente en montée : 12%

2 - Balancier - Tuffes :

Temps de parcours : 1 h
Distance : 2,5 km
Dénivelée : D+ 216 m
% max de pente en montée : 5%

3 - Dappes - Tuffes :

Temps de parcours : 45 min
Distance : 1,8 km
Dénivelée : D+ 179 m
% max de pente en montée : 6%

Subventions aux associations

La Communauté de communes de la Station des Rousses aide les associations du territoire.

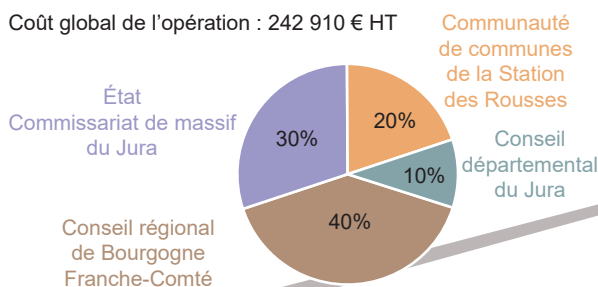
Les demandes de subventions devront parvenir à la Communauté de communes avant le 15 mars de l'année en cours au moyen du formulaire en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes de la Station des Rousses.

Platelage Lac des Rousses

Le platelage traversant la tourbière du lac des Rousses, créé il y a plus d'une dizaine d'années, présentait des fragilités et devenait dangereux. **L'installation d'un nouveau platelage, en lieu et place de l'existant, s'est déroulée durant le printemps 2021.**

Le nouveau platelage de 400m de long, permet l'accueil du public tout en préservant la tourbière du lac des Rousses, située **au sein du site Natura 2000 "Vallée de l'Orbe", et labellisée site Ramsar "Tourbières et lacs de la Montagne Jurassienne"**. Les travaux ont donc fait l'objet de mesures spécifiques afin de limiter les impacts sur le milieu protégé. **Les travaux, menés par Jura Natura Services, ont consisté en l'enlèvement complet de l'ancienne installation et en son remplacement avec des essences non traitées plus durables (acacia et chêne naturels).** Afin de limiter au maximum l'intervention d'engins lourds sur le milieu fragile de la tourbière, une campagne d'héliportage a eu lieu en milieu de chantier pour évacuer les éléments anciens et apporter les nouveaux matériaux.

Coût global de l'opération : 242 910 € HT



Voie verte

Les arbitrages concernant le tracé, notamment entre les Rousses et les Jacobeys, ayant eu lieu au printemps, **le linéaire de la voie verte a été voté en conseil communautaire le 17 mai.**

Souhaitée comme un **projet de mobilité douce**, la voie verte reliera le lac des Rousses à Prémanon à la fin du mandat et Lamoura par la suite. **Réalisée en enrobé sur l'ensemble de ses 22 km**, la voie verte

sera accessible aux piétons, aux cyclistes ainsi qu'aux pratiquants de rollers ou de ski-roues.

Équipement « quatre saisons », ce dispositif sera un plus pour les athlètes séjournant au Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne pour rejoindre facilement le Stade des Tuffes « Jason Lamy Chappuis ». Les études environnementales et techniques se poursuivent donc sur les tronçons du tracé redéfini avant **une première phase de travaux** qui concernera la liaison très fréquentée **entre le village et le lac des Rousses.**



Tour de France

Le samedi 9 juillet 2022, lors de l'étape reliant Dole à Lausanne, la Station des Rousses aura l'honneur de voir passer les **coureurs du Tour de France** avant leur entrée en Suisse.

Sports de nature

Avoir les bons gestes, adopter les bonnes attitudes, c'est aussi ça être un sportif de nature.

En protégeant les espaces naturels, en veillant à ne pas dégrader les paysages et la biodiversité présente, nous continuerons à préserver la nature et permettrons à chacun d'entre nous de transpirer, s'émerveiller, respirer, se sentir bien aussi longtemps que possible.

Que cela soit à pied, vélo, cheval... n'utilisez que les sentiers et chemins balisés ou ruraux. Ne faites pas de raccourcis afin de ne pas piétiner d'espèces sauvages ni de croiser des propriétés privées sans accord. N'empruntez pas les pâturages ou les zones cultivées.

Les fleurs et plantes environnantes sont parfois magnifiques, pour en garder un souvenir, prenez plutôt une photo que de les cueillir. De nombreuses espèces animales, visibles ou pas, vivent dans la nature, veillez à leur quiétude : soyez discrets en toute circonstance.

Bien entendu, veillez à ne laisser aucune trace de votre venue en emportant avec vous tous vos déchets même ceux biodégradables.

Vallée des Rennes

En 1972, naissait à Prémanon le site touristique de « la Vallée des Rennes » composé notamment d'un enclos entouré par une clôture en grillage de 7 kilomètres de long et de 2 m de haut. Fermé depuis 1995, cet aménagement n'avait plus d'utilité et causait des dégâts sur la faune.

Christophe Clément et Alain Delaunay, à l'origine du projet de démontage des clôtures, ont démarré le chantier pour préparer l'arrivée de l'équipe de l'**association Mountain Wilderness, spécialisée entres autres dans le retrait des « Installations Obsolètes » en montagne.** Ce projet a reçu le soutien du Parc Naturel Régional du Haut Jura, du Commissariat de massif du Jura, de la Commune de Prémanon et de la Communauté de communes de la Station des Rousses. Ainsi, ce sont près de **soixante bénévoles qui ont donné de leur temps sur le chantier les 29 et 30 mai**, parmi eux une vingtaine de locaux et une trentaine de personnes dont c'était le premier chantier « Installations Obsolètes ». Au total plus de **quatre tonnes de clôtures et piquets** ont été retirés sur ces deux jours à ajouter aux **1,9 tonnes déjà évacuées précédemment.**

Un grand MERCI aux bénévoles pour vos bras, vos jambes et vos sourires et tout particulièrement à Christophe et Alain pour leur préparation du chantier.

Communauté de communes de la Station des Rousses
Rue du Sergent-Chef Benoît-Lizon – Fort des Rousses
BP 14 – 39220 LES ROUSSES
03 84 60 52 60
contact@cc-stationdesrousses.fr
www.cc-stationdesrousses.fr

Rédaction et conception : Communauté de communes de la Station des Rousses
Commission communication, sports et événementiel
Delphine GALLOIS, Catherine GARNIER, Bruno PAGET-BLANC, Sandrine VAUFREY, Benoît AUBRY, avec la collaboration de Paul COLLÉ, Bénévolant et de la SOGESTAR.

Directeur de la publication : Nolwenn MARCHAND

SURICATE, TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques ! Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez.

Un arbre en travers du chemin, une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit d'usage (propriétaires et usagers) ... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez sur sentinelles.sportsdenature.fr ou l'application mobile.

Votre **signalement sera transmis et traité directement par la Communauté de communes de la Station des Rousses**, les fédérations sportives de nature et le Département du Jura.